

Les GP restent un sujet d'attention majeur pour les salariés. Partie intégrante du contrat social, la défense de nos facilités de transport mobilise une équipe de négociateurs **FO** que nous tenons à saluer pour leur engagement et leur ténacité !

La Direction vient d'annoncer des dispositions qui répondent à plusieurs revendications syndicales, dont celles de **FO**.

Elles seront applicables progressivement à partir du mois de septembre :

- ✪ **Pour les enfants de plus de 25 ans de salariés actifs, possibilité de voyager seuls avec des billets R2 pris sur le quota « partenaires de voyage ».** Cette première avancée doit s'ouvrir aux R1 et nos collègues retraités devraient pouvoir bénéficier de cette mesure.
FO avait construit cette revendication dans ce sens.
- ✪ **Acquisition de droits similaires aux couples mariés pour les couples pacsés ou vivant en concubinage.**
- ✪ Extension de la période de validité des **billets médailles** de 5 à 10 ans.
- ✪ Possibilité offerte aux R1 d'acheter des **accès salons** selon les mêmes prix et modalités que nos clients, sous réserve de disponibilités.
- ✪ **Décompte d'un seul quota « partenaires de voyage » ou « ascendants » en cas de billets R1 réservés séparément sur 2 tronçons** (traitement via l'assistance GP Net). Nos collègues ultra-marins et provinciaux ne seront plus lésés sur ce point.
- ✪ Achat de **billets non réservés en cabine Business via myIDTravel** sur certaines compagnies (en fonction des accords Interline). Les négociations sont en cours et la liste des compagnies sera communiquée ultérieurement.
- ✪ Sur la base du montant hors-taxé payé pour des billets R1 ou R2, **gain de miles Flying Blue** pour les bénéficiaires voyageant pour convenance personnelle sur les vols distribués sur GP Net (hors myIDTravel).
- ✪ Augmentation du **nombre d'alertes de disponibilités R1 à 50** au lieu de 10.
- ✪ **Possibilité de modifier dans GPNNet** tous les dossiers de réservation ayant subi un report à la suite d'une irrégularité.
- ✪ Amélioration de la **priorité des R1 sur les vols « secs » domestiques Province vers Paris** en cas d'irrégularités pouvant conduire à un débarquement ou à un report sur un autre vol.

Toutes ces dispositions viennent gommer des irritants et ouvrir de nouveaux droits pour nos enfants. La politique tarifaire, les disponibilités R1 et l'organisation du dialogue social autour de nos facilités de transport resteront pour **FO** des revendications à faire aboutir.

FO, j'adhère!



Christophe Malloggi
Secrétaire général

